

DEUXIÈME PHASE DU SMSI, 16-18 NOVEMBRE 2005, TUNIS

INTERVENTION DE SON EXCELLENCE ABDELAZIZ BOUTEFLIKA PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Monsieur le Président,

Je voudrais, tout d'abord, exprimer mes vifs remerciements et ma cordiale gratitude à mon frère Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République Tunisienne, et à travers lui, au gouvernement et au peuple tunisiens, pour la qualité de l'accueil qui nous est réservé, ainsi que pour les égards qui nous sont témoignés depuis notre arrivée à Tunis. Je suis convaincu que, sous la haute et sage direction du Président Ben Ali, les travaux de la Conférence connaîtront un franc succès.

Mes félicitations vont, également, à M. Yoshio Utsumi, Secrétaire Général de l'UIT, qui a su réaliser une préparation ainsi qu'une coordination remarquable des assises de ce Sommet.

Monsieur le Président,

La quête permanente du bonheur des hommes, dans un contexte de globalisation accélérée, confère au débat auquel nous sommes conviés aujourd'hui une importance capitale, tant les civilisations, tout comme les peuples et les nations, qui ont apporté leur contribution à l'arc-en-ciel de la culture humaine, sont interpellées par l'irruption, dans leur quotidien, de la société de l'information.

Dans sa permanente recherche de solidarité, de justice et d'équité et, face à l'adversité, l'humanité s'est frayée une voie riche d'espérances qu'il nous appartient d'entretenir et d'élargir à l'aube de l'ère des fantastiques technologies de l'information et de la communication.

C'est bien à une troisième révolution industrielle que l'humanité assiste. Elle est, comme nous le savons désormais tous, à l'origine de bouleversements culturels, économiques et sociaux sans précédent, en ce qu'elle enveloppe simultanément toutes les sphères de l'activité humaine dans tous les coins du monde.

De ce fait même, la société de l'information prend place comme un phénomène particulièrement distinctif de notre époque, tant et si bien qu'aucun pays ne saurait s'y soustraire, sauf à se résoudre à une marginalisation annonciatrice de régression économique et sociale.

Aussi, le poids de notre engagement collectif en faveur de la réussite de nos présentes assises ne peut-il trouver sa signification que dans l'émergence d'une société du savoir inclusive, qui fait du partage et de la solidarité l'élément central de la lutte contre l'arriération économique, la prévention des catastrophes naturelles, tout autant que la promotion de tous les droits de l'homme dans le monde et le rapprochement entre les peuples.

Monsieur le Président,

A Genève, nous avons reconnu la nécessité de la création d'un environnement propice fondé sur des politiques bien définies pour permettre un accès universel, équitable et abordable à la société du savoir, et œuvrer à la promotion d'une compréhension commune de la société de l'information pour la mettre au service exclusif de l'épanouissement de tout le genre humain.

Ici, à Tunis, il importe de pousser notre consensus plus loin, tant il est bien établi que, dans ses développements actuels, la société de l'information renforce, tant au plan interne qu'au plan international, les fractures économiques, sociales et culturelles existantes et qu'elle en exacerbe les manifestations.

Pour avoir été les premiers à subir la rigueur drastique des politiques exclusivement orientées vers le marché qui ont toujours caractérisé la gestion de l'Internet et avoir, dans ce même contexte, souffert des coûts exorbitants liés à la mise en place ou à l'acquisition des infrastructures de transport de l'information, les pays en développement sont devenus, par la force des choses, les témoins d'une situation qui, bien que nouvelle, rappelle, en tous points, celle ayant toujours prévalu, hélas, en matière de relations économiques et financières internationales qu'ils n'ont cessé de dénoncer depuis leurs indépendances.

Dès lors, il conviendrait d'abord de donner corps à une vision nouvelle qui parte du lien de causalité entre le sous-développement, avec son cortège de faiblesses d'ordre structurel, organisationnel et institutionnel, et sa résultante directe, la fracture numérique. Il faudrait ensuite définir les axes stratégiques propres à concourir à la mise en place d'une société de l'information également bénéfique pour tous. Cela relève autant de l'urgence que de l'exigence intellectuelle et des nécessités qui s'y rattachent.

C'est pour toutes ces raisons que nous appelons à l'instauration d'une coopération internationale inondée de solidarité pour mieux faire face aux défis de la mondialisation et du monde numérique.

Monsieur le président

L'utilisation généralisée de ces technologies est plus pressante que jamais en Afrique, continent dont les dirigeants se sont assignés comme objectifs prioritaires, celui de conforter le processus de démocratisation, d'améliorer la gouvernance politique et économique et de donner une impulsion aux échanges intra-régionaux.

En dépit de cette urgence, l'Afrique reste confrontée à l'impératif de développement de ses capacités matérielles et humaines permettant de saisir les prodigieuses possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Nous consentons d'énormes efforts pour rattraper ces retards. C'est le cas, à un niveau régional, des initiatives entreprises par la Commission Electronique pour l'Afrique (E-Africa) dans le cadre du NEPAD, œuvrant à la coordination, au niveau continental, de la gouvernance électronique, ainsi qu'à la formation électronique au titre de la E-School Project qui permettra notamment de connecter à l'Internet, par des liaisons satellitaires, un certain nombre d'écoles en Afrique.

Au titre de la coopération bilatérale, il convient de mentionner le projet de liaison à fibres optiques entre Alger et Abuja qui irriguera les pays frontaliers des deux Etats terminaux, ainsi que les pays qu'elle traverse. Un tel projet jouera, sans nul doute, un grand rôle dans le développement socio-économique régional.

Cette liaison sera prolongée vers l'Afrique du Sud pour constituer une véritable colonne vertébrale du Nord au Sud de l'Afrique et, vers le Nord, en direction du Bassin méditerranéen et de l'Europe, grâce à la liaison sous-marine reliant Alger et l'Europe continentale, via Palma de Majorque.

Monsieur le Président,

Le temps écoulé entre les deux phases du Sommet aura permis d'engager des réflexions sur des questions importantes, parmi lesquelles la Gouvernance de l'Internet, les mécanismes de financement, la réduction de la fracture numérique et le mécanisme de mise en œuvre du Plan d'Action de Genève.

Pour sa part, l'Algérie a apporté sa contribution à la réflexion générale sur la Gouvernance de l'Internet, en proposant une organisation transparente, inclusive et démocratique. L'ensemble de la Communauté internationale étant tributaire de l'Internet, il est nécessaire que chaque partie prenante joue le rôle qui lui échoit dans un processus nouveau qui découlerait d'une Charte internationale que nous appelons de nos vœux et à laquelle souscriraient tous les acteurs concernés.

S'agissant du mécanisme de financement, les Pairs du NEPAD, dont l'Algérie, ainsi que d'autres pays et organismes donateurs, ont répondu à l'appel de la Communauté internationale en apportant leur contribution financière au « Fonds de Solidarité Numérique ». Mon souhait est, de toute évidence, de voir les pays développés s'associer à cette entreprise coopérative d'envergure.

L'impératif de réduction de la fracture numérique doit aussi figurer au centre de nos préoccupations, tant il commande, par ses aspects les plus graves liés notamment à la fuite des cerveaux, ainsi qu'au nonaccès au savoir dans les domaines des contenus et des logiciels, des actions communes déterminantes susceptibles d'apporter des réponses appropriées à des problèmes cruciaux.

L'édification d'une société de l'information viable impose également un strict respect des libertés d'opinion, d'expression et de l'équilibre des genres, partie intégrante des droits de l'homme, tout

autant qu'une protection et une préservation sans faille des patrimoines culturels et linguistiques des peuples.

La coordination et le suivi des actions que nous avons décidées est d'une importance capitale pour la mise en place d'une société de l'information qui puisse répondre à l'idéal de coopération pour le développement dans un espace international extrêmement fragmenté. Les principes d'universalité et d'inclusion, qui doivent structurer le concept de la société de l'information, militant, de mon point de vue, en faveur de l'Union Internationale des Télécommunications pour jouer ce rôle.

Monsieur le Président,

Il est communément admis que les inégalités sociales à l'intérieur d'un même pays sont à l'origine d'une autre fracture numérique, interne cette fois, qu'il nous appartient, en notre qualité de dirigeants, d'appréhender dans toutes ses dimensions et à laquelle nous sommes requis d'apporter des solutions.

C'est le cas de la politique que nous mettons en œuvre dans mon pays et dont je vous livre quelques éléments structurants.

L'Algérie a entrepris, dès 1999, de profondes réformes économiques, qui se traduisent notamment par la libéralisation du secteur des technologies de l'information et de la communication. Nous poursuivons ce processus en lui insufflant une nouvelle dynamique qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de la Déclaration de Principes et du Plan d'Action de Genève.

C'est ainsi que sont prises dans mon pays en direction des citoyens et des agents économiques, d'importantes initiatives visant à stimuler et à développer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, telle « l'opération OUSRATIC, un PC par foyer » qui consiste à doter, à l'horizon 2010, les six millions de ménages d'un ordinateur et d'un accès à haut débit à l'Internet.

D'autres actions d'envergure sont entreprises par l'Algérie, dont la création d'un cyber-parc, implanté dans la ville nouvelle de Sidi Abdellah, dans les environs d'Alger, et appelé à servir de levier pour le développement des technologies de l'information et de la communication dans le pays.

A cela s'ajoutent deux projets visant, pour le premier, l'équipement en ordinateurs de tous les lycées et écoles du pays avec la mise en place d'un réseau national d'enseignement à distance, et, pour le deuxième, la création d'une université virtuelle.

Enfin et dans une perspective d'amélioration des méthodes de gouvernance, un réseau intranet gouvernemental, qui contiendra le portail gouvernemental et offrira tous les services de communication utiles au bon fonctionnement des institutions de l'Etat, est en cours de réalisation.

Ce réseau sera, dans une phase ultérieure, accessible aux citoyens et opérateurs socio-économiques et deviendra à terme un moyen de communication interactive entre le gouvernement et la société civile.

Il s'agit, pour tout dire, d'une politique d'appropriation des technologies de l'information et de la communication pour les mettre au service de la cause du développement et en faire un moyen de rattrapage économique dans la stratégie de développement du pays, conscients que nous sommes qu'elles représentent désormais un facteur capital dans la croissance.

Monsieur le Président,

Des voix du Sud et du Nord s'unissent pour plaider en faveur de l'instauration d'un réel partenariat et pour trouver des solutions crédibles aux problèmes posés par cette question essentielle, y compris à travers la mise en place de nouvelles formes de coopération pour que les nouveaux modes de communication de la société de l'information soient plus des éléments de cohésion que de confrontation.

Il s'ensuit que, sans volonté politique clairement affirmée et mise en œuvre, l'avènement d'une société de l'information fondée sur le partage et la solidarité restera une illusion, tant l'approche privilégiée à ce jour s'appuie sur nombre d'exigences et de contraintes faites aux pays du Sud au nom de l'efficacité et de la rationalité économique, alors que leurs propositions de politiques réellement porteuses trouvent peu d'écho chez les pays nantis dont le discours s'appuie de manière générique sur une bonne conscience idéologique à tout le moins contestable.

Le défi est, pour nous tous, de nous convaincre que la société de l'information n'est pas un concept figé et que nous devons nous préparer aux évolutions ultérieures qui nous mèneraient vers une société de la connaissance certainement beaucoup plus complexe que celle d'aujourd'hui, en ce monde devenant le village global de demain que les nouvelles technologies rendront encore plus compact.

Aussi, la priorité doit-elle être accordée à la mise en œuvre rapide et efficace des principes déjà acceptés afin de permettre aux citoyens du monde de tirer les avantages des technologies de l'information et de la communication et de se préparer à affronter les situations complexes que ne manqueront pas d'engendrer les changements sociaux, économiques et technologiques induits par la créativité humaine.

La toile dense de la société de l'information se tisse à grande vitesse. Tous les peuples du monde doivent en être les artisans et les bénéficiaires. Ce Sommet ferait date dans l'histoire s'il prend effectivement en charge cette exigence.

Je vous remercie.